

**Plus que jamais mobilisée pour assurer l'avenir de leur profession, l'association Les Traiteurs de France engage un combat judiciaire avec ses adhérents contre la compagnie d'assurance AXA.**

Très sévèrement affectés par la gestion de la crise sanitaire, Les Traiteurs de France, comme d'autres professions de la filière événementielle, souhaitent être indemnisés par leur assureur pour compenser les pertes financières d'exploitation liées à la suspension de leur activité.

**Une activité profondément affectée par les mesures sanitaires**

Les Traiteurs de France, plus grand réseau national de Traiteurs Organisateur de Réception haut de gamme, restent aujourd'hui encore impactés par les multiples restrictions que les autorités continuent d'apporter, et ce depuis mars 2020, à l'exercice de leur activité.

L'association regroupe d'importantes entreprises localisées partout en France, qui participent activement à la vie économique locale et accompagnent leurs clients, particuliers ou professionnels, dans tous les événements ponctuant leur quotidien, des anniversaires en famille aux mariages, des rassemblements sportifs aux salons. Malheureusement, les activités n'ont pas pu reprendre comme à l'accoutumée et de nombreuses manifestations professionnelles ou privées sont encore annulées ou reportées.

**Les Traiteurs Organisateur de Réceptions, comme tout le secteur de l'événementiel, font le douloureux constat d'être les oubliés de cette crise**

Malgré les premiers atermoiements des assureurs, de leur fédération et des membres de leur réseau sur le caractère prétendument inassurable du risque, l'ACPR a confirmé le 23 juin 2020 qu'il n'en était rien, puisqu'elle a précisé que parmi les contrats que les assureurs ont bien voulu lui soumettre, une proportion non négligeable offre une garantie ou ne permet pas de conclure avec certitude à une absence de garantie.

**Un manque de clarté des contrats et une jurisprudence encore floue**

Le 23 mai dernier, le juge des référés du Tribunal de Paris a condamné AXA au versement d'indemnités à titre de provision pour couvrir les pertes d'exploitation liées à la fermeture des établissements du restaurateur Stéphane Manigold du fait de la crise sanitaire.

Depuis lors, les décisions se succèdent et ne se ressemblent pas. En référé, le juge de l'évidence de Marseille a accordé le 23 juillet la provision refusée le 23 juin par Bordeaux, qui comme Lyon a préféré renvoyer le débat au juge du fond. Au fond, le 24 août, le Tribunal de commerce de Tarascon a condamné l'assureur en déclarant non-écrite la clause d'exclusion que validait le même jour le Tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse, tout comme l'avait fait le 18 août celui de Toulouse.

**Avignon / Bureaux & Production**  
884 route de Châteaublanc  
84310 Morières-les-Avignon  
Tél. 33 (0)4 90 333 173  
Fax 33 (0)4 90 334 161  
**Adresse postale**  
884 route de Châteaublanc  
CS 60402 Morières-Lès-Avignon  
84276 Vedène Cedex

**Marseille / Agence commerciale**  
10 rue de la République  
13001 Marseille  
Tél. 33 (0)4 91 910 924

**Cannes / Agence commerciale**  
RBH - Boulevard de La Croisette  
06200 Cannes  
33 (0)4 92 188 931

**Monaco / Agence commerciale**  
MCS - 1 avenue Henry Dunant  
98000 Monaco  
Tél. 00 377 97 77 79 08

**LE GRAND SUD A SON TRAITEUR DEPUIS 1959**

SA AU CAPITAL DE 533 600 € - APE : 5621 Z - SIRET : 317 005 114 00028 - RC : 79 B 279 AVIGNON - N° TVA INTRACOM. : FR 00317005114

**E-mail : [contact@helen.fr](mailto:contact@helen.fr) - Site : [helen.fr](http://helen.fr) - Blog actualité : [joursdefetes.fr](http://joursdefetes.fr) - Suivez-nous sur :**   



## **Il n'est pas simple de s'y retrouver.**

Et pour cause, AXA a dû à tout le moins reconnaître qu'une "petite minorité de contrats n'était pas 100% claire dans leur formulation", dans une matière où en cas de doute, le juge doit interpréter le contrat en faveur de l'assuré.

Il semble que ce soit pour ces contrats que la voie transactionnelle ait été privilégiée, à en croire les déclarations du Directeur Général d'AXA lors de l'assemblée générale du groupe fin juin.

Mais à ce jour, aucune indemnité d'assurance n'a été débloquée par AXA au profit de ses assurés membres de l'association Les Traiteurs de France.

Les concessions sont inexistantes, comme s'il s'agissait d'attendre que ces assurés ne puissent définitivement plus se relever de cette crise, asphyxiés.

## **Passés les effets d'annonce du monde de l'assurance, la situation devient préoccupante.**

La survie de toute une profession étant en jeu, l'association Les Traiteurs de France a décidé de se mobiliser contre AXA afin d'obtenir gain de cause. Combat indispensable à mener s'ils veulent aborder l'avenir de manière un peu plus sereine même s'ils se réinventent depuis le début, quoiqu'il en soit, pour relever le défi et se remettre des conséquences lourdes et sans précédent des mois passés et à venir.

Toutefois, le constat reste amer.

Si les assureurs ont été fermement rappelés à leurs obligations contractuelles, force est de constater qu'ils ne sont pas au rendez-vous de la mobilisation appelée de ses vœux par le Président de la République.

Les Traiteurs de France vont engager le combat judiciaire qui s'impose pour que les assureurs fassent preuve de loyauté contractuelle et respectent leurs engagements, dans tous les contrats offrant une garantie des pertes d'exploitation enclenchée par des événements tels la fermeture sur ordre des autorités, la carence de fournisseurs, la carence de clientèle, l'impossibilité d'accès (...); événements qui se retrouvent bien caractérisés dans cette crise.

1 - <https://www.dalloz-actualite.fr/flash/caractere-inassurable-du-risque-pandemique-une-allegation-fantaisiste-d-axa#.X1IYHXkzaUk>  
2 - <https://acpr.banque-france.fr/communiquede-presse/garantie-pertes-dexploitation-letat-des-lieux-de-lacpr>

**Avignon / Bureaux & Production**  
884 route de Châteaublanc  
84310 Morières-les-Avignon  
Tél. 33 (0)4 90 333 173  
Fax 33 (0)4 90 334 161  
**Adresse postale**  
884 route de Châteaublanc  
CS 60402 Morières-Lès-Avignon  
84276 Vedène Cedex

**Marseille / Agence commerciale**  
10 rue de la République  
13001 Marseille  
Tél. 33 (0)4 91 910 924

**Cannes / Agence commerciale**  
RBH - Boulevard de La Croisette  
06200 Cannes  
33 (0)4 92 188 931

**Monaco / Agence commerciale**  
MCS - 1 avenue Henry Dunant  
98000 Monaco  
Tél. 00 377 97 77 79 08

**LE GRAND SUD A SON TRAITEUR DEPUIS 1959**

SA AU CAPITAL DE 533 600 € - APE : 5621 Z - SIRET : 317 005 114 00028 - RC : 79 B 279 AVIGNON - N° TVA INTRACOM. : FR 00317005114

**E-mail : [contact@helen.fr](mailto:contact@helen.fr) - Site : [helen.fr](http://helen.fr) - Blog actualité : [joursdefetes.fr](http://joursdefetes.fr) - Suivez-nous sur :**   



## À propos du réseau Les Traiteurs de France :

Seul réseau national de 37 traiteurs organisateurs de réceptions indépendants haut de gamme, créé en 1996. L'association Les Traiteurs de France, c'est aussi 204 millions de chiffre d'affaires annuel, plus de 32 000 réceptions organisées par an, plus de 4 millions de couverts servis et 1 500 collaborateurs. Signataires du Pacte de Lutte contre le gaspillage alimentaire en 2015, les Traiteurs de France ont entamé depuis, la redistribution des surplus alimentaires et ce, sur le plan national. Cette démarche entre dans le cadre de la certification ISO 20121.

## À propos d'Helen traiteur :

Une longue histoire de savoir-faire événementiel dans le Grand Sud  
Helen, traiteur organisateur de réceptions depuis 1959, membre fondateur de l'Association des Traiteurs de France, accompagne tous les événements du Sud de la France avec passion, engagement et responsabilité :

- Passion pour la gastronomie, la créativité et le goût du travail bien fait,
- Engagement en étant certifié ISO 20121 depuis octobre 2017.
- Responsabilité de par son implication en faveur du développement durable et sa lutte depuis 2015 contre le gaspillage alimentaire.

Helen, une histoire de goûts et de couleurs, de plaisirs gourmands et durables.

[helen.fr](http://helen.fr)

---

## Contact Helen Traiteur :

Eric-Helen Louis / 04 90 33 31 73 / [ehl@helen.fr](mailto:ehl@helen.fr)

## Contacts Service de Presse Traiteurs de France :

Agence SBC : Yglinga Benoît-Joubert / 06 63 70 61 69 / [yglinga@sbc-groupe.com](mailto:yglinga@sbc-groupe.com)

### Avignon / Bureaux & Production

884 route de Châteaublanc  
84310 Morières-les-Avignon  
Tél. 33 (0)4 90 333 173  
Fax 33 (0)4 90 334 161

### Adresse postale

884 route de Châteaublanc  
CS 60402 Morières-Lès-Avignon  
84276 Vedène Cedex

### Marseille / Agence commerciale

10 rue de la République  
13001 Marseille  
Tél. 33 (0)4 91 910 924

### Cannes / Agence commerciale

RBH - Boulevard de La Croisette  
06200 Cannes  
33 (0)4 92 188 931

### Monaco / Agence commerciale

MCS - 1 avenue Henry Dunant  
98000 Monaco  
Tél. 00 377 97 77 79 08

LE GRAND SUD A SON TRAITEUR DEPUIS 1959

SA AU CAPITAL DE 533 600 € - APE : 5621 Z - SIRET : 317 005 114 00028 - RC : 79 B 279 AVIGNON - N° TVA INTRACOM. : FR 00317005114

E-mail : [contact@helen.fr](mailto:contact@helen.fr) - Site : [helen.fr](http://helen.fr) - Blog actualité : [joursdefetes.fr](http://joursdefetes.fr) - Suivez-nous sur :   

